

"Quand l'utilité et la nécessité d'un ouvrage sont reconnues, soit que l'auteur ait été chargé de la rédaction ou qu'il l'ait faite spontanément, il est considéré comme appartenant au deuxième degré."

"Et quand quelque ouvrage paraît utile à la nation et au Gouvernement, c'est-à-dire lorsque c'est un ouvrage de découvertes scientifiques, alors il a le mérite du premier degré."

"Celui qui fait un travail du troisième degré a la faculté de recevoir le produit de son ouvrage; on en compensation, il lui est accordé une somme convenable, et l'argent provenant de la vente de son livre est destiné à l'instruction publique."

"Celui qui a rendu un service du deuxième degré obtient le prix du deuxième degré, et son nom, inscrit sur le livre des privilèges de l'Académie, ira à la postérité."

"Celui qui rend un service du premier degré, outre qu'il jouit des privilèges affectés aux deuxième et troisième degrés, obtient encore une médaille." (Règlement des récompenses.)

Plus d'un de nos écrivains ambitionnera désormais les honneurs de la traduction turque. Ce qu'il y a de mieux dans la mesure générale, c'est que le traducteur reçoit l'ordre d'éviter dorénavant les mots trop prétentieux et l'ampigouris du style dit littéraire, inintelligible au peuple. Il devra désormais être compris de tous.

La seule chose que nous blâmons dans cette innocente institution c'est que les premières places aient été occupées exclusivement par les musulmans, qui n'ont pas témoigné à nos chrétiens l'esprit désirable et raisonnable de l'égalité et de la fraternité. Car enfin, il se trouve bien dans tout l'Empire un chrétien assez instruit et spirituel pour siéger sur les sofas de la nouvelle Académie. Les organisateurs, qui ont commencé par s'y placer, n'ont point partagé ce sentiment, à ce qu'il paraît; et sous l'influence de leurs habitudes respectueuses pour l'autorité et la hiérarchie, ils ont nommé les ministres, puis tous les autres dignitaires qui occupent les hauts degrés de l'échelle administrative.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 9 SEPTEMBRE, 1851.

Première Page:—La Justice à Rome.—Nouvelles de Constantinople. Feuilleton:—LA LAMPE D'ARGENT,—(Récit Populaire.)

LETTRE PASTORALE

DE

MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE MONTREAL,

Aux Catholiques de sa ville Episcopale.

Mes bien-aimés Frères en J. C.

La présente est pour vous annoncer que Sa Grandeur Monseigneur de Charbonnel, Evêque de Toronto, est au milieu de nous, pour recevoir les offrandes que nous pourrions lui faire, dans l'intention de l'aider à décharger son Eglise de l'énorme dette que le malheur des temps fait peser sur elle, et dont, comme Evêque, il se trouve responsable.

L'illustre Prélat a résolu de se tenir à la porte de l'Eglise Paroissiale, le Dimanche du Saint Nom de Marie, depuis cinq heures du matin, jusqu'à cinq heures du soir, pour recueillir de ses mains épiscopales, consacrées, il n'y a que quelques mois, par Notre S. P. le Pape, tout ce qu'une religieuse piété vous suggérera de lui offrir. Il en fera autant le Dimanche suivant, à l'Eglise de St. Patrice.

Cette contribution pourra être, ou une somme quelconque, sous l'enveloppe évangélique, qui dérobe à la main gauche ce que donne la droite, ou un billet promissoire, qui remplace un comptant que l'on n'est pas en tout temps à même de donner, ou un écrit qui soit l'expres-

sion d'un cœur généreux qui voudrait plus qu'il ne peut.

J'ai l'extrême conviction qu'il n'y aura pas dans notre populeuse cité, une seule famille catholique qui ne se fasse un bonheur de caresser ainsi son aumône dans le sein de cet illustre mendiant. L'amour de la Sainte Eglise, qui porte ce Prélat si justement vénéré à descendre aujourd'hui de son trône dans le vestibule de notre Eglise, sera plus entraînant encore que ne l'était sa parole, toute éloquentes qu'elle soit, chaque fois que, dans ce même temple, elle faisait appel à tous les bons cœurs, en faveur de toutes les misères.

Notre joyeuse fête, du Saint Nom de Marie sera donc relevée cette année par une solennité toute nouvelle. Nous pourrions, dans ce beau jour, répondre à l'appel que fait Notre S. P. le Pape à toute la catholicité en faveur du nouvel Evêque de Toronto, et nous acquiescer en même temps d'un devoir de reconnaissance. Car il n'est personne parmi nous qui ignore ce que notre ville doit au zèle et à la charité de ce digne Pontife pendant qu'il n'était au milieu de nous qu'un humble missionnaire. Nous donnerons donc quelque chose, à celui qui a tant fait pour nous, et qui ne nous demande qu'une modique contribution pour son Eglise désolée par un long veuvage. Mais elle sera digne de Montréal cette contribution si tous y mettent la main. N'oublions pas que cette Eglise est notre femme sœur, et que toutes deux sont filles de l'Eglise Mère de Québec.

Pour moi, je veux me procurer la grande consolation de déposer le premier de tous, mon obole dans cette main sacrée qui fut toujours ouverte à nos pauvres. Mon cœur formera en même temps des vœux ardents pour celui qui fut toujours l'ami de mon peuple. Chaque Communauté suivra mon exemple, je n'en doute pas, et s'empressera de payer le tribut du double honneur qu'a si justement mérité cet homme évangélique. Il n'est pas une école, je pense, qui n'envoie une députation de ses plus sages élèves déposer sa petite contribution aux pieds de celui qui fit ici tant de pas et de démarches pour l'éducation et la sanctification de l'enfance. Elles sont si précieuses les obligations qui passent par ces mains innocentes! Chaque famille ambitionnera sans doute le même bonheur et remportera de sa sainte action la même bénédiction. Car ajoutant ce sacrifice à bien d'autres, nous imiterons l'exemple d'une honorable famille qui, pour sortir de mauvaises affaires, doubla ses aumônes et réduisit ses dépenses. Ce moyen tout de foi réussit à merveille. Faisons de même, et nous obtiendrons le même résultat. Mais comme il s'en trouvera nécessairement un grand nombre qui ne pourront se rendre à l'Eglise Paroissiale, pour y porter leur offrande, nous voulons que la quête se fasse, le jour du Saint-Nom de Marie, dans toutes les Eglises et Chapelles de cette Paroisse, pour le même objet, afin que tous aient le mérite de participer à cette excellente œuvre. Elle nous fera goûter, je n'en doute pas, plus de bonheur qu'il n'y en a aux spectacles profanes qui englobent chaque jour le patrimoine des pauvres. O Dieu! quelle différence entre une bonne action et le chant d'une cantatrice. Soyons donc riches pour la charité du ciel, et pauvres pour la vanité de la terre. Puisse-vent vos mains droites, comme celle du Roi St. Etienne, demeurer incorruptibles pour avoir dispensé d'abondantes aumônes! Tel est le vœu que forme celui qui est de vous tous le très-humble et dévoué frère et serviteur en J. C.

IG. EV. DE MONTREAL.

ORDINATIONS.—Dimanche dernier, à la Cathédrale, Sa Grandeur, Mgr. de Martyropolis, a conféré à M. F. A. Bourgeant, du collège de l'Assomption, l'ordre du sous-diaconat, et ce matin, celui du diaconat.

Conversions.

Les conversions de protestants continuent de se multiplier en Allemagne, et surtout en Prusse. D'après la Gazette de Silésie, un seul ecclésiastique de Breslau aurait converti huit

cents protestants depuis trois ans. Le Journal de Monheim annonce aussi la conversion de M. le baron de Turckheim, ancien ministre de Bade, et de M. Charles Bersch, ancien rédacteur du Courrier du Bas-Rhin, dans lequel il avait fait la guerre aux catholiques. —Un jardinier botaniste, employé au jardin impérial de Schönbrunn, s'est attaché à l'expédition de Mgr. Knobloch, avec le dessein de passer plusieurs années dans le Soudan, pour explorer la Flore de l'Amérique centrale.

Nouvelles de Rome.

Le 7 août, à une heure de nuit environ, un nommé Orlandi se rendait au palais del Cinque, sur la place de Monte-Citorio, pour y faire une visite au colonel Scaramelli. Arrivé au pied de l'escalier, situé au fond d'un passage assez obscur, il fut tout-à-coup attaqué par un sicaire qui lui porta un coup de stylet à la gorge. Le coup, détourné par un mouvement du bras, n'a fait qu'une blessure assez légère.

Comme le sieur Orlandi n'a rien qui le signale particulièrement à la vengeance de la démagogie, on suppose que le sicaire attendait le colonel Scaramelli, qui ne lui est pas aussi indifférent, et que, trompé par la ressemblance, il a dirigé par erreur son coup contre le sieur Orlandi, qui serait ainsi devenu la victime du plus fatal quiproquo.

L'assassin s'est échappé et rien n'indique que la police ait retrouvé sa trace. La police a fait fermer le café de l'Université, situé sur la place Saint-Eustache. La démagogie en avait fait un des centres de sa propagande de la jeunesse des écoles.

Le commissariat extraordinaire de l'Ombrie vient de prendre fin. Son chef-lieu était Pérouse, et son titulaire, depuis le premier jour de sa création, Mgr d'Andréa, ancien nonce à Lucerne et secrétaire de la Congrégation du Concile. Au milieu des circonstances les plus difficiles, Mgr d'Andréa a accompli sa délicate mission aux applaudissements de tout le monde.

Le commissariat de l'Ombrie ayant été supprimé, un simple délégué exercera l'autorité à Pérouse et dans la province qui en dépend. C'est un sénateur, un comte Baldeschi, de Pérouse même, qui a été désigné par le Saint-Père pour remplir ces fonctions. C'est une preuve nouvelle de l'impartialité avec laquelle on nomme aux nouvelles charges administratives, soit séculiers, soit prélats, selon les besoins des localités et selon l'aptitude des personnes. Cette observation n'empêchera pas les journaux révolutionnaires de crier à l'accaparement de toutes les places au profit du clergé. Nous croyons utile de donner, lorsque l'occasion s'en présente, un démenti à cette éternelle et effrontée calomnie. On sait que le Saint-Père avait commandé au célèbre sculpteur Tenerani un monument funèbre pour honorer la mémoire du comte Rossi, son ancien ministre. Ce monument est terminé, et on vient de le placer dans l'église de San-Lorenzo-in-Damasso, qui est située dans le palais même de la chancellerie, à quelques pas du lieu où le ministre tomba si glorieusement sous le poignard de la démagogie.

Nous voyons par les détails qu'on nous transmet que ce monument est très-simple, mais du meilleur goût. La main du maître qui l'a travaillé se révèle dans la pureté des formes, dans la fini de l'ornementation, et surtout dans la ressemblance parfaite du buste, où revivent tous les traits du ministre. C'est le Pape qui a fait cette dépense; c'est lui qui avait trouvé dans son cœur l'heureuse inspiration de reconnaître par cet hommage public le dévouement de celui qui tomba sous le fer de l'assassin, ayant encore sur les lèvres ces immortelles paroles: La cause du Pape est la cause de Dieu, je mourrai pour elle.

Les journaux français annonçaient, il y a quelques mois, la mise en vente des objets précieux et sacrés: calices, reliquaires, croix, etc., volés par les radicaux suisses aux couvents et aux églises de ce malheureux pays. Un peu plus tard, les mêmes feuilles rapportaient que pour dérober à la profanation

ces objets sacrés, un catholique de Rome avait donné l'ordre de les acquérir en totalité pour son compte. Ce catholique, dont les journaux n'avaient pas dit le nom, était le Saint-Père lui-même, qui a encore trouvé dans son inépuisable munificence le moyen de payer de ses propres deniers cette importante acquisition. Les caisses contenant ces inappréciables dépouilles des sanctuaires de l'Helvétie sont arrivées au Vatican, et la conservation au culte sacré et à l'ornement des temples divins de ces objets, doublement précieux pour les arts et pour la religion, est assurée, grâce à cette nouvelle largesse de Pie IX.

Une mesure importante pour l'avenir des sociétés de Saint-Vincent-de-Paul vient d'être prise par le Saint-Père. Il vient de nommer un cardinal, protecteur de cette intéressante et si utile institution, dont les phalanges sont répandues dans le monde entier. C'est un lien qui rattache plus immédiatement au Saint-Siège cette armée de la charité catholique. Le choix du Saint-Père s'est arrêté, pour remplir cette mission, sur S. Em. le Cardinal Fornari, qui, pendant sa nunciature de France et de Belgique, a pu apprécier les services rendus à la société et à la religion par la jeunesse enrôlée sous la bannière de saint-Vincent de Paul. Le Saint-Père a daigné lui-même donner cette nouvelle à un membre de bureau général de Paris, qui a eu l'honneur de lui présenter dernièrement les publications de la Société, et qui en a reçu les bénédictions les plus affectueuses pour toutes les sociétés, avec les encouragements et les éloges les plus flatteurs.

L'Assemblée Législative ayant jugé ne devoir pas s'occuper du projet d'une ligne de steamers entre Québec ou Montréal et quelque port du Royaume-Uni, il serait sans utilité de mettre sous les yeux de nos lecteurs la pétition envoyée à ce sujet par notre Chambre de Commerce au Gouverneur-Général. Peut-être ne serait-il pas sans avantage pour les deux villes sur le St. Laurent d'obtenir l'établissement de cette ligne au moyen d'une subvention de dix mille louis qui a été demandée; mais il y a un nombre de placements avantageux pour les deniers publics outre ce mode d'en faire emploi à un montant aussi considérable. Nous savons que cette entreprise est aux yeux de plusieurs de nature à préjudicier au railroad en contemplation de Halifax à Québec, tandis que ceux qui en poursuivent l'accomplissement expriment une manière de voir toute différente. Mais cette nouvelle ligne océanique, dans la pensée avouée de ceux qui la proposent, devant servir à diriger vers nos côtes le flot de l'émigration, elle ne rencontrerait sûrement pas l'assentiment de ceux dont le devoir est de prévenir l'immigration, ou du moins de partager avec elle dans tous les cas; nous voulons dire les colons canadiens qui se destinent au défrichement des terres incultes de l'Est.

C'est après demain, jeudi, qu'aura lieu l'exhibition annuelle des produits horticoles au faubourg St. Antoine. Le superbe jardin de M. Torrance sera le théâtre de cette exposition pour laquelle on a fait d'amples préparatifs et qui, pour cette raison, doit primer sur toutes ses devancières. On a sujet de croire que les fruits n'y figureront pas en abondance, mais un brillant étalage de fleurs de la plus belle venue y front compensation sur cet article, et les plantes légumineuses qui auront place à cette exhibition n'en céderont pas aux meilleures expositions en ce genre. Les prix aux concours sont offerts à la compétition générale pour les deux sections de la Province, et même pour les Etats limitrophes. La compagnie musicale du 20e. régiment assistera à cette fête agreste.

AGRICULTEURS SAUVAGES.—Le soldat d'Amérique encore inoccupé n'offrant plus partout la même abondance de gibier aux indigènes qui l'habitent, plusieurs d'entre eux tournent leur attention aux travaux agricoles. Un correspondant s'est donné le trouble de recueillir les noms

de ceux de la nation Mohawk qui se livrent à l'agriculture et de faire même un relevé du chiffre de leurs récoltes, que nous faisons suivre en le tirant d'une feuille anglaise:

Table with 3 columns: Noms, Localités, and amounts. Includes names like Peter Smith, Aaron, Jas. Powless, John Carlo, John Johnson, Peter Carlo, Thos. Purning with locations like Onondaga, Tuscorora, Onondaga and amounts like 1600, 1300, 1100, 1700, 800, 500, 400 minots de blé.

Ceci, dit le journal Hamilton Gazette, contraste favorablement avec une époque encore peu éloignée de nous, alors que tous ces fils de la forêt menaient la vie errante et sauvage, comptant plus pour leur subsistance sur leur instinct que sur les ressources de leur intellect.

La désertion et l'embauchage des matelots, qui ont excité tant de justes plaintes dans les ports de Québec et de Montréal, viennent de recevoir de notre tribunal de police un exemple de répression assez sévère. Deux matelots en désertion, Daniel McLeod et George McCaltum, de l'équipage du Cadonia, avaient trouvé refuge dans la maison de McKechney, qu'on n'obstant la connaissance qu'il avait de leurs motifs, s'int cachés afin de les soustraire aux recherches. Le maître du vaisseau, capitaine Allan, s'étant présenté à McKechney, accompagné d'un agent de police, éprouva de sa part un refus de pénétrer dans la maison, McKechney prétendant que les deux déserteurs ne s'y trouvaient pas et refusant de consentir à une investigation à moins qu'elle ne fut autorisée par un ordre de recherche. La recherche fut néanmoins opérée, et, dès que McKechney vit les visiteurs s'introduire en dedans de son comptoir, il leur dit: "Il y a ici deux hommes, mais j'ignore s'ils vous appartiennent." Il fut ensuite constaté que les individus étaient identiquement ceux qu'il s'agissait de retrouver. Ces faits établis devant les deux Juges de Paix W. Ermatinger et R. B. Johnson, ont valu à McKechney une condamnation à dix louis d'amende et aux frais de la procédure.

LE CHAMP-DE-MARS.—Est libre d'y passer qui veut, mais non comme il veut. Le militaire qui a tout contrôlé sur cette place publique, ne permet plus à ce qu'il paraît, aux passants de sauter les clôtures d'appui qui l'enceignent. Vendredi, au rapport du Herald, un respectable citoyen qui allait se mettre en devoir de prendre ce plus court chemin fut empoigné au bras par la sentinelle et arrêté dans sa tentative. Sans se déconcerter, il prit une autre direction et cette fois enjambe tout de bon le garde fou qui le séparait de la rue Craig. Mieux eût valu pour lui prendre l'escalier, car il fut aussitôt rejoint par le factionnaire qui le fit conduire par un piquet de ses confrères au corps de garde voisin. Cette aventure n'était que la répétition d'une semblable arrivée peu de jours auparavant à un autre de nos concitoyens.

Actes officiels.

Par une proclamation en date du 8 août la paroisse de Saint-Alexis, dans le comté de Leinster, district de Montréal, est érigée pour les fins civiles.

Juges de paix pour le district de Québec: MM. William Rhodus de Ste. Foi, Peter Francis Leggat de Métis, Michael Quigley et James Butler de Frumpton; pour le district de St. François: MM. David Gilliland Sloane de Melbourne, et John Erastus Bangs de Stanstead.

Commissaires des petites causes pour la paroisse de Saint-Jean-Port-Joly: MM Charles François Fournier, François Miville, Louis Fournier, David Harrower, Joseph Narcisse Miville et Pierre Dubé. (Commission du 19 février 1850 révoquée).

Bureau des examinateurs pour l'admission des candidats à la profession d'arpenteur dans le Bas-Canada: l'honorable commissaire des terres de la couronne ex officio, et MM. Joseph Bouchette, Andrew Russell, Alphonse Wells et John Ostell de Montréal, Adolphe Larthe,

dans son berceau, fut promptement et au dire du médecin qui la visitait, miraculeusement guérie.

III.

Cinq ans s'étaient écoulés, et Juliette grandie, raisonnable, bien portante, semblait devoir être la consolation de son père et de sa mère.

Mais, hélas! la pauvreté, la misère, vinrent s'asseoir au foyer du bûcheron et pendant plusieurs mois ne sortirent plus de cette malheureuse chaumière. C'est une affreuse chose que la faim! quand

pe familièrement à l'épaule, et une voix lui baragouine avec un accent étranger:

—Eh! l'ami, veux-tu gagner de l'argent? —Oui, oui, répondit Jérôme avec empressement.

—En ce cas, trouve-toi ce soir là-bas auprès de la petite chapelle, — nous avons besoin d'un guide pour cette nuit, et si tu veux nous en servir nous te récompenserons bien.

—J'y serai, j'y serai, répartit le bûcheron. Le passant tendit la main en signe de traité, Jérôme donna la sienne et immédiatement l'étranger disparut.

Resté seul, le bûcheron s'applaudit d'abord

chapelle. Jérôme tremblait, car il avait reçu toute la pluie, car il n'avait mangé, depuis 24 heures, que de mauvaises racines arrachées aux rochers de la montagne, et surtout Jérôme était inquiet de ce qu'on allait lui demander. Bientôt des pas se firent entendre et à la lumière de la lampe d'argent, le bûcheron vit arriver deux hommes enveloppés de grands manteaux; il se montra.

—Bon, murmuraient les nouveaux venus, ils se dirigèrent droit vers lui.

—Que faut-il faire? demanda Jérôme à voix basse.

—Nous dire ton nom d'abord.

prononcer une parole, glissant au milieu des rochers comme des fantômes à travers des tombes, ne se reposant pas une minute, jus qu'à ce qu'enfin Jérôme, s'asseyant sur une borne, annonça à demi voix, en poussant une exclamation de fatigue:

—On! voici la séparation de la France et de l'Espagne.

—Merci, l'ami.

On lui mit la bourse dans la main; cette fois, il la tenait, elle était bien à lui, il allait la serrer dans sa poche et se retirer, lorsqu'un des voyageurs le retenait par le bras:

—Demain, à la tombée du jour, lui dit il,

Jérôme grinça.

Au moment où il arrivait au village, à peine si le jour commençait à poindre, et cependant, quand le bûcheron entra dans sa chaumière, sa femme et sa fille étaient déjà levées. Hélas! elles n'avaient pas beaucoup dormi, l'orage de la veille avait fait une bizarre impression sur ces deux montagnardes habituées pourtant aux tempêtes et aux roulements du tonnerre, un des éclairs surtout avait tellement épouvanté la petite Juliette, que, se prosternant à genoux en cachant sa tête dans ses deux mains, elle s'écria:

Mon Dieu! veillez sur papa.